

Lundi 20 juin 2016

Compteurs intelligents Linky et Gaspar : Fleury dit non

Le Conseil municipal de Fleury-Mérogis a voté lundi soir une délibération s'opposant au déploiement des compteurs « intelligents ou communicants » sur les installations municipales électriques et de gaz. Ce principe de précaution s'appuie sur des facteurs de risques en matière de santé et d'environnement, mais aussi au regard des impacts sur le montant des factures et des conséquences en matière d'emploi.

« Nous considérons que nous avons vocation à servir l'intérêt général, et que les programmes de compteurs communicants visent au contraire à favoriser les intérêts commerciaux de ERDF et GRDF », explique David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis et Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération. « Il n'est économiquement et écologiquement pas justifié de se débarrasser des compteurs actuels, qui fonctionnent très bien et ont une durée de vie importante ».

Par ailleurs, les élus de Fleury ont considéré que l'installation de ces nouveaux compteurs avait des impacts négatifs sur l'emploi. Or, la préservation des emplois, quel que soit le secteur économique, est une des batailles récurrentes du maire et de ses élus.

La délibération considère également que les compteurs communicants sont facteurs de risques pour la santé et le respect de la vie privée des habitants.

Les élus demandent ainsi au Syndicat départemental de l'énergie électrique d'intervenir immédiatement auprès des deux opérateurs pour leur signifier que les compteurs communicants ne doivent pas être installés à Fleury-Mérogis.

Fleury-Mérogis rejoint la liste des 182 villes de France ayant pris ce principe de précaution.

Contact presse :

Mathieu Cussot

Directeur de la communication

06 30 28 34 73

cussot@mairie-fleury-merogis.fr

www.mairie-fleury-merogis.fr

Facebook : Ville de Fleury-Mérogis